

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **troisième réunion extraordinaire** de l'Assemblée générale du SPUQ **2008-2009**, tenue le vendredi 20 mars 2009 à 10 h au Théâtre St-Denis 2 (1594, rue Saint-Denis).

---

### Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour
  3. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire du SPUQ 2008-2009, tenue le 10 mars 2009
  4. Bilan de la semaine de grève
  5. Négociation des conventions collectives
    - 5.1 État de la situation
    - 5.2 Moyens de pression
  6. Plénière
  7. Renouvellement des conventions collectives
    - 7.1 Vote sur la prolongation de la grève
    - 7.2 Autres moyens de pression
- 

#### 1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente du Syndicat, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la réunion de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Chantal Aurousseau, appuyée par Rachel Chagnon, Lucie Robert, qui accepte, est élue présidente d'assemblée.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour : *6.1 : Vote sur le « projet d'entente » soumis par l'administration de l'UQAM.*

Sur proposition de Louis-Claude Paquin, appuyée par Rachel Chagnon, le projet d'ordre du jour est adopté tel qu'amendé.

#### 3. Adoption du procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009 tenue le 10 mars 2009

Sur proposition de Louis Brunet, appuyée par Étienne Gagnon, le procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009, tenue le 10 mars 2009, est adopté sans modification.

#### 4. Bilan de la semaine de grève

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente.

L'Assemblée générale du 16 février 2009 a voté à 76 % une grève de 4 jours non consécutifs; l'Assemblée générale du 10 mars 2009 a voté une semaine de grève du 16 au 20 mars 2009. Toute la semaine, nous étions plus de 650 sur les lignes de piquetage qui s'étaient resserrées en vue de provoquer un disfonctionnement de l'Université.

Plus de 80 % des cours du lundi ne se sont pas tenus et la quasi-totalité des cours du mardi a été annulé. Le mercredi et le jeudi, l'administration de l'UQAM a décidé d'annuler tous les cours.

Le mercredi 18 mars, l'ensemble de la communauté était réunie pour une grande chaîne humaine autour du pavillon Judith-Jasmin. Les syndicats et associations de l'UQAM se sont unis le jeudi 19 en participant à une manifestation sous le thème « L'UQAM, c'est nous », partant du pavillon Athanase-David allant vers le bureau du premier ministre Jean Charest (boulevard René-Lévesque).

De plus, le SPUQ reçoit l'appui de différents syndicats des autres universités et des associations étudiantes de l'UQAM.

Différents comités ont pris en charge l'organisation des journées de grève. Le comité exécutif tient à remercier les membres de ces comités ainsi que leurs responsables : Daniel Chapdelaine, Omar Cherkaoui, Ève Paquette, Delphine Odier-Guedj, Mark-David Mandel et Éric Pineault.

La présidente, qui remercie également les participants aux ateliers, tient à remercier tout particulièrement Jean-Marie Vézina, conseiller à la mobilisation de la CSN, pour son implication particulière et fort appréciée.

Cette grève a eu une couverture médiatique importante et plutôt favorable.

Les responsables de chacun des comités sont invités à faire un bref bilan de la semaine de grève.

**Ève Paquette (département des sciences des religions), responsable du comité d'information interne**

Les membres de ce comité sont les suivants : Henri Boudreault, Sophie Grossman, Guy Ménard, Martin Petitclerc, François Roch, Éric Pineault, Rachel Chagnon. Ce comité a pour mandat d'assurer la diffusion de l'information sur la grève et les enjeux de l'UQAM à l'ensemble de la communauté de l'UQAM (professeures, professeurs, maîtres de langue, autres syndicats, associations étudiantes). Durant la semaine, les membres de ce comité ont produit des tracts, ont élaboré et diffusé l'horaire des journées de grève, et un site Internet a été bâti.

**Daniel Chapdelaine (Département de chimie), responsable du comité d'activités de grève**

Les membres de ce comité sont les suivants : Rémi Bachand, Anouk Bélanger, Paul Bélanger, Stéphanie Bernstein, Luc Bonenfant, Claude Braun, Patrick Charland, Francis Dupuis-Déri, Laurence-Léa Fontaine, Frédéric Fournier, Jean-François Hamel, Julie Lavigne, Marie-Nathalie Leblanc, Martin Petitclerc, Éric Pineault, Monique Régimbald-Zeiber et Jean-Philippe Waaub. Durant la semaine, les membres ont organisé sept ateliers sur l'UQAM et sur les moyens de pression ainsi que deux manifestations réunissant syndicats et associations.

**Mark-David Mandel (Département de science politique), responsable du comité de piquetage**

Les membres de ce comité sont les suivants : Rémi Bachand, Robert Bédard, Georges Campeau, Marc Chabot, Alain-Steve Comtois, Maurice Couture, Daniel Germain, Guy Ménard et Monica Soto. Durant la semaine, le comité de piquetage a organisé et coordonné les activités de piquetage.

**Mireille Tremblay, membre du comité de communication externe**

Les membres de ce comité sont les suivants : Gérald Larose, Benoit Cordelier, Yann Roche, Isabelle Mahy, Omar Cherkaoui. Durant la semaine, les membres ont rédigé un communiqué adressé à tous les étudiants. Ils ont lancé un appel à contribution à l'ensemble du corps professoral dans le but d'écrire des articles sur la grève et sur l'UQAM. Ces articles seront par la suite colligés dans un cahier. Le comité compte dresser une liste de tous les appuis reçus et constituer une déclaration commune à partir de tous ces appuis.

**Jean-François Filion (Département de sociologie), responsable du comité d'allocation de grève**

Les membres de ce comité sont les suivants : Céleste Grimard-Brotheridge, Marie-Ève Lapalme, Mireille Saboya, Chantal Viger, Jean-Paul Guillemot, Marie-Hélène Noiseux. Durant la semaine, les membres ont établi les critères d'allocation de grève, étudié des cas et distribué les chèques.

**Delphine Odier-Guedj (Département d'éducation et formation spécialisées)** est chargée, en plus de coordonner les équipes de piquetage, de faire la coordination de tous les comités et de faire le lien entre ces comités et le comité exécutif.

Par la suite, Michèle Nevert, présidente du Syndicat, mentionne que lors de la dernière Assemblée générale, le comité exécutif a proposé aux membres de signer une lettre adressée à la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, qui demande de « libérer » l'Université des directives paralysantes que le Ministère a imposées à son Conseil d'administration et d'enjoindre la direction de l'UQAM de nous déposer sans délai des offres complète. 553 professeures, professeurs ont signé cette lettre.

Le SPUQ a demandé à Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, de rencontrer Michelle Courchesne afin qu'elle donne ces lettres. Comme le temps à manquer pour acheminer ces lettres à Claudette Carbonneau, le SPUQ avait l'intention de les poster. Puis le jeudi 12 mars, Michelle Courchesne a fixé un rendez-vous à Claudette Carbonneau pour le lundi 16 mars et a demandé que cette dernière soit accompagnée de Michèle Nevert. Puis quelques heures plus tard, le rendez-vous est fixé pour le vendredi 13 mars en fin de journée.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, la vice-présidente de la FP-CSN (Fédération des professionnelles), Ginette Langlois, et Michèle Nevert se sont rendues au bureau de Michelle Courchesne, à qui Michèle Nevert a remis les lettres.

En plus de son attachée politique, Michelle Courchesne était accompagnée de Gilles Charland, secrétaire associé au Conseil du trésor. D'entrée de jeu, Michelle Courchesne a dit qu'elle ne voulait pas négocier la convention collective. Le matin même, elle avait rencontré Isabelle Hudon, présidente du Conseil d'administration de l'UQAM, Claude Corbo, recteur, ainsi que Pierre-Paul Lavoie, vice-recteur aux ressources humaines.

La ministre reconnaît la méthodologie du rapport AON et la nécessité d'un rattrapage salarial, cependant elle a besoin d'une contre partie argumentaire compte tenu de la crise économique et selon elle, certaines parties du rapport sont floues. Ainsi, elle souhaite discuter de l'organisation du travail et notamment de la tâche des professeures, professeurs.

La demande de Courchesne est de surseoir à la grève que l'Assemblée générale du SPUQ venait de voter et d'entamer des discussions. Selon elle, la grève arrive à un mauvais moment compte tenu de la crise; elle veut mettre en place des travaux et reconnaît que les revendications sont légitimes, cependant en raison du contexte actuel, les deux premières années seront serrées.

Elle suggère de créer un comité chargé de débloquer la situation et compte déposer une proposition le dimanche (le 22 mars). Du côté SPUQ, il y a Louis de Garie, adjoint de Claudette Carbonneau, André Breton, 2<sup>e</sup> vice-président, Alain Brouillard, conseiller CSN et Michèle Nevert. Du côté du Ministère, il y a Gilles Charland comme représentant du ministère et du gouvernement, Pierre-Paul Lavoie, vice-recteur aux ressources humaines, Marc-André Vigeant, directeur du service des relations professionnelles, Jean-Vianney Bergeron, chargé de dossiers au rectorat.

Des discussions se sont tenues pendant la fin de semaine, et le projet d'entente est arrivé le mercredi 18 mars. Le jeudi 19 mars, à 23 heures, Michèle Nevert a reçu un appel de Claudette Carbonneau, car cette dernière venait de discuter avec Michelle Courchesne, et ce matin (le vendredi 20 mars), le SPUQ a reçu un nouveau projet d'entente avec le changement

suisant : l'ouverture des 25 postes sera effective au 1<sup>er</sup> juin 2009 afin qu'ils soient pourvus à compter du 1<sup>er</sup> juin 2010.

## 5. Négociation des conventions collectives

### 5.1 *État des négociations*

#### *Convention collective des professeures, professeurs*

La parole est donnée à Jean Bélanger, 1<sup>er</sup> vice-président et porte-parole syndical de la négociation de la convention collective des professeures, professeurs, qui mentionne qu'une rencontre s'est tenue le jeudi 19 sur la propriété intellectuelle.

#### *Convention collective des maîtres de langue*

La parole est donnée à André Breton, 2<sup>e</sup> vice-président et porte-parole syndical de la négociation de la convention collective des maîtres de langue, qui informe les membres qu'aucune rencontre ne s'est tenue cette semaine et que la prochaine rencontre devrait être le mercredi 25 mars.

### 5.2 *Moyens de pression*

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente, qui évoque la possibilité de créer un comité à l'interne qui aurait comme mandat d'étudier les documents du Conseil d'administration portant le budget. Par ailleurs, un moyen de pression serait que chaque professeure, professeur, maître de langue siégeant à des instances démissionne de ces instances.

## 6. Plénière

L'Assemblée se transforme en plénière et chaque membre est invité à intervenir sur le projet d'entente soumis par l'administration de l'UQAM et sur les moyens de pression.

## 7. Renouvellement des conventions collectives : vote pour des journées de grève

### 7.1 *Vote sur le « projet d'entente » soumis par l'administration de l'UQAM*

#### **09AG335 PROJET D'ENTENTE SOUMIS PAR L'ADMINISTRATION DE L'UQAM**

Proposition du Conseil exécutif et du Comité de négociation

ATTENDU que le SPUQ a demandé à la présidente de la CSN Claudette Carbonneau de déposer auprès de la ministre Michelle Courchesne l'ensemble des 553 lettres signées par les professeures, professeurs demandant à la ministre de « libérer » l'UQAM des directives paralysantes imposées à son Conseil d'administration, et d'enjoindre la direction de l'UQAM de déposer sans délai des offres complètes;

ATTENDU que cette initiative a donné lieu à des discussions exploratoires qui ont amené l'UQAM à déposer un document intitulé « PROJET D'ENTENTE » et daté du 20 mars 2009;

ATTENDU la publication de l'étude d'étalonnage réalisée par la firme privée AON Conseil;

- ATTENDU que le « PROJET D'ENTENTE » daté du 18 mars 2009 pose de façon inacceptable « la tâche et ses modalités de gestion » comme élément d'examen de l'organisation du travail, en plus d'introduire des délais qui reportent à l'an prochain le renouvellement des conventions collectives;
- ATTENDU que l'augmentation de 2 % des échelles au-delà du 2 % déjà acquis au 1<sup>er</sup> avril 2009 laisse un important écart de rémunération avec les autres universités québécoises;
- ATTENDU que l'octroi éventuel de 25 postes au 1<sup>er</sup> juin 2010 est nettement insuffisant par rapport aux besoins et qu'il est assorti d'une condition telle que l'embauche effective ne serait possible qu'au 1<sup>er</sup> juin 2011;
- ATTENDU que la négociation des conventions collectives doit se réaliser aux tables de négociation;
- ATTENDU la volonté des membres de régler les conventions collectives avant la fin de la session d'hiver 2009;
- ATTENDU les sommes déjà dépensées en consultations redondantes auprès d'experts externes de tous ordres contribuant ainsi à grever le budget de l'UQAM;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- REJETTE le « PROJET D'ENTENTE » daté du 20 mars 2009;
- EXIGE de l'administration de l'UQAM le dépôt immédiat d'offres complètes en vue de la conclusion rapide du renouvellement de la convention collective des professeures, professeurs ainsi que celle des maîtres de langue.

Le vote secret est demandé.

Sur proposition de Pierre Lebuis, appuyée par Rachel Chagnon, Livain Breau, Rachel Chagnon, Lyne Lefebvre, Louis Martin, Charles Perraton, Marie Ploquin, Louis Rousseau, Britta Starke, Steve Vezeau sont nommés scrutatrices, scrutateurs.

POUR : 546  
 CONTRE : 61  
 VOTE ANNULÉ : 1

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (90 %)

12 h 40 : ajournement de l'Assemblée

14 h 15 : reprise de l'Assemblée

## 7.2 Vote sur la prolongation de la grève

### **09AG336 SEMAINE DE GRÈVE DU 21 AU 27 MARS 2009**

Proposition du Conseil exécutif et du Comité de négociation

ATTENDU que la convention collective des professeures, professeurs est échue depuis le 31 mai 2007 et que le projet syndical a été déposé auprès de la partie patronale en mai 2007;

ATTENDU que la convention collective des maîtres de langue est échue depuis le 31 mai 2008 et que le projet syndical a été déposé en mai 2008;

ATTENDU la journée d'étude du 16 février et les journées de grève des 19, 25 et 27 février 2009;

ATTENDU la volonté des membres de régler les conventions collectives avant la fin de la session d'hiver 2009;

ATTENDU l'état des négociations en date du 20 mars 2009;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

DONNE le mandat au Comité exécutif de décréter une semaine de grève du 21 au 27 mars 2009, si aucun règlement ou avancée significative ne survient dans le cadre de la négociation des conventions collectives du SPUQ, avec la tenue d'une Assemblée générale le vendredi 27 mars 2009.

#### AMENDEMENT

Il est proposé par Claude Pilotte, appuyé par Anne Fortin, d'ajouter à la fin du projet de résolution le libellé suivante :

« ou si nécessaire de moduler les journées de grève en fonction des événements. »

Le vote est demandé.

REJETÉ À LA MAJORITÉ

Comme il s'agit de décréter une semaine de grève, le vote doit être pris au scrutin secret. De plus, étant donné que le SPUQ comporte deux unités d'accréditation, il y a deux votes : les professeures, professeurs et les maîtres de langue.

Sur proposition de Pierre Lebuis, appuyée par Rachel Chagnon, Livain Breau, Rachel Chagnon, Lyne Lefebvre, Louis Martin, Charles Perraton, Marie Ploquin, Louis Rousseau, Britta Starcke, Steve Vezeau sont nommés scrutatrices, scrutateurs.

Résultats des votes :

Unité de négociation des maîtres de langue

POUR : 23

CONTRE : 2

ANNULÉ : 0

Unité de négociation des professeures, professeurs

POUR : 497

CONTRE : 98

ANNULÉS : 3

LA RÉSOLUTION EST ADOPTÉE À LA MAJORITÉ (83 %)

À la fin de la réunion, les membres du comité de négociation iront porter les deux résolutions au recteur.

Les règlements de participation à la grève adoptés par l'Assemblée générale du 16 février continuent de s'appliquer (allocation du SPUQ de 100 \$ par jour aux professeuses, professeurs et maîtres de langue participant aux activités de grève). Les membres du SPUQ ayant participé aux activités des 10 premiers jours de grève auront droit, à partir du 23 mars (11<sup>e</sup> jour de grève), à l'allocation de la CSN (Fonds de défense professionnelle) qui est de 220 \$ par semaine. L'ensemble du corps professoral est invité à remplir une fiche de la CSN « Déclaration relative au fonds de défense professionnelle ». Le comité d'allocation de grève est chargé de la gestion de ce dossier.

### 7.3 Autres moyens de pression

#### **PROPOSITION D'ENTENTE**

Sur proposition de Diane Demers, appuyée par Shirley Roy;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SOUMETTE dès aujourd'hui au Conseil d'administration une proposition d'entente pour le renouvellement de la convention collective à l'effet de :

1. Procéder à la table de négociation à l'examen de toutes questions relatives à l'organisation du travail incluant la tâche et ses modalités de gestion;
2. Déposer à la table de négociation toutes les informations et études accessibles et pertinents afin d'assurer le bon fonctionnement des travaux;
3. Entreprendre immédiatement une négociation soutenue et accélérée en vue d'atteindre l'objectif de signer une convention collective dans les meilleurs délais;
4. Entreprendre immédiatement des pourparlers en vue de convenir de la correction des écarts de rémunération.

Les travaux de la table de négociation doivent être complétés au plus tard dans les trente (30) jours de la signature de la présente entente.

Le vote est demandé.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Levée de la réunion à 16 heures.

La présidente,

La secrétaire,

Michèle Nevert

Marie-Cécile Guillot

*Liste des documents remis (Assemblée générale du SPUQ du vendredi 20 mars 2009)*

1. Projet d'ordre du jour
2. Procès-verbal de la deuxième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2008-2009, tenue le mardi 10 mars 2009
3. UQAM, Projet d'entente sur le renouvellement de la convention collective entre le SPUQ et l'UQAM
4. SPUQ, projet de résolution : projet d'entente soumis par l'administration de l'UQAM
5. SPUQ, projet de résolution : semaine de grève du 21 au 27 mars 2009